



## LA MAISON DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS DE L'ESSONNE

### A NOUVEAU MENACEE DE FERMETURE

Depuis de nombreuses années, nous communiquons sur les menaces régulières qui pèsent sur la Maison des Syndicats, située au 12, place des Terrasses de l'Agora à Evry.

Une première tentative de la déplacer dans les anciens locaux du SDIS avait donné lieu à une levée de boucliers de la part de l'ensemble des organisations syndicales hébergées à la Maison des Syndicats.

Dans un deuxième temps, le retrait du gardien (assermenté SSIAP) logé sur place puis le non remplacement de l'agent d'accueil, ont dégradé la sécurité et rendu plus difficile l'accès à la Bourse du Travail. De même, l'arrêt de la prise en charge du ménage par le Conseil Départemental a entraîné la détérioration des conditions d'accueil du public, des salariés des organisations syndicales et des militants tant sur le plan de l'hygiène que de la sécurité sanitaire.

Malgré de nombreux échanges de courriers et de rencontres, sans oublier les mobilisations pour faire entendre raison au Conseil Départemental, propriétaire des lieux, la situation s'est enlisée : un silence méprisant s'est installé.

Un nouveau coup vient d'être porté à la Bourse du Travail - haut lieu de défense des salariés essonniens - suite au passage de la Commission de Sécurité Communale qui a rendu un avis défavorable à la poursuite de l'activité. En conséquence, si rien n'est fait pour la mise en conformité dans un délai de 3 mois, la Maison des Syndicats sera fermée, mettant à la rue la quasi-totalité des syndicats du département.

L'avis de la Commission de Sécurité composée d'un représentant de la Mairie d'Evry, d'un représentant du département et d'une représentante du SDIS est motivé par des défaillances dont l'essentiel est de la responsabilité du Conseil Départemental.

Le Comité de gestion composé des Unions Départementales CFTD, CFE-CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA, et FO, a alerté à plusieurs reprises le Président du Conseil Départemental et le Préfet sur les conditions d'accueil déplorables en matière d'hygiène et de sécurité du public à la Bourse du Travail. A ce jour, ces courriers sont restés sans réponse.

La situation devenant critique, le Comité de gestion vient de réitérer ses demandes auprès du Conseil Départemental et de la Préfecture pour exiger le maintien de l'ouverture de la Maison des Syndicats en demandant des réponses concrètes et rapides à la mise en demeure.

Les Organisations Syndicales invitent la presse à les rencontrer **le 03/03/2021 à 10h00** à la salle des congrès de la Maison des Syndicats, où elles tiendront une réunion d'information pour exposer leur point de vue et les actions qu'elles entendent mener dans la période à venir.

Contacts :

FO 91 – Christophe LE COMTE - Secrétaire Général – 06 68 66 25 24

FSU 91 - Jean-Claude TESSIER - Co-secrétaire départemental – 06 78 67 81 45

CFE-CGC - Christian TOUSSAINT DU WAST – Président - 06 35 50 68 79

UNSA 91 - Pierre-louis MARTIN - Secrétaire Général – 06 98 52 75 07

CGT 91 – Ollivier CHAMPETIER - Secrétaire Général – 06 86 88 62 95

CFTC 91 – Patrice BELVISI – Secrétaire Général – 01 60 78 10 99